



Communiqué de presse

La répression antisyndicale : ça suffit !

Le 28 décembre 2019 s'est tenue une nouvelle journée de mobilisation contre le projet gouvernemental de retraites à points, à l'appel de nombreuses organisations syndicales.

A Marseille, plusieurs centaines de manifestant-e-s sont descendu-e-s dans la rue, de façon pacifique, pour manifester contre ce projet et revendiquer le maintien d'un système de retraite basée sur la solidarité intergénérationnelle. L'Union syndicale Solidaires des Bouches du Rhône, et l'ensemble des structures syndicales qui la composent, appelaient à cette manifestation.

Comme cela s'est produit de nombreuses fois au mois de décembre 2019 durant ce mouvement social, les circulations (automobiles, bus, trams...) ont pu être perturbées. C'est ce qui s'est passé ce 28 décembre 2019 à Marseille, où la circulation du tram a été gênée momentanément.

Deux militant-e-s de notre Union syndicale (des syndicats SUD Éducation et SUD Collectivité Territoriale) ont été arrêté-e-s et placé-e-s en garde à vue durant 24h. Ces deux militant-e-s sont convoqué-e-s au tribunal le mercredi 18 novembre, accusé-e-s « d'entrave à la circulation ».

Pour L'union syndicale Solidaires 13, les syndicats SUD Éducation 13 et SUD CT 13, la garde à vue et tout ce qui est reproché à ces militant-e-s est totalement disproportionné compte tenu des faits. Il s'agit pour nous d'une atteinte pure et simple au droit de manifester et à l'exercice du droit syndical. Nous appelons donc à l'abandon de toute poursuite à l'encontre de ces militant-e-s.

Marseille le 12 novembre 2020

Contacts :

SUD Education 13 : Elodie BOUSSARIE – 07 82 67 77 75

SUD Collectivités Territoriales 13 : Jean-François PELCOT - 06 60 94 26 90

Union syndicale Solidaires 13 : Frédéric MICHEL - 06 28 70 24 28